Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 13 (1952)

Heft: 8-9

Rubrik: Procès-verbal de la XXXIIe assemblée des délégués de la Société fédérale des orchestres du dimanche, 11 mai 1952 à l'Hôtel de la Croix à Balsthal

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Procès-verbal de la XXXIIe assemblée des délégués de la Société fédérale des orchestres du dimanche, 11 mai 1952 à l'Hôtel de la Croix à Balsthal

L'ordre du jour en fut publié au numéro 3 1952 de «Sinfonia».

1. Ouverture

Le président central, M. Robert Botteron, souhaite à 10 h. 15 une cordiale bienvenue à tous les délégués, membres de sections et aux hôtes de la SFO. Le Département fédéral de l'Intérieur qui favorise nos efforts s'est fait excuser et transmet ses voeux de bonne réussite de l'assemblée.

Se trouvant sur le sol Soleurois, le président central salue en particulier MM. Leo Hammer, préfet, représentant du gouvernement du Canton de Soleure, Müller, syndic de la commune de Balsthal, Dr Altenbach, Bader et Engist, membres du Conseil communal de Balsthal.

M. Botteron souhaite également la bienvenue aux membres d'honneur présents, MM. G. Huber-Nötzli, Altstetten, et Carlo Olivetti, Stäfa, ainsi qu'aux membres de la Commission de musique, MM. Géza Feßler, chef d'orchestre, Baar, Professeur A.-E. Cherbuliez, Zurich, et Dr Fallet, Berne. Il remercie les autorités de leur bienveillante sympathie en égard de nos diverses activités, la presse de l'intérêt sympathique qu'elle porte à notre société, et communique une série de lettres d'excuse, en regrettant spécialement l'absence, pour cause de maladie, de M. Joseph Kündig, éditeur de «Sinfonia», Zoug, de M. Gschwind, membre d'honneur; M. Mathys, Berne, membre d'honneur, n'a pu assister à l'assemblée des délégués que samedi et se fit également excuser.

Le président central exprime enfin sa gratitude au Comité d'organisation, en premier lieu à son président, M. Emile Rumpel, Balsthal, président central de la Société fédérale de musique qui, malgré toutes occupations, a bien voulu vouer son temps à servir de façon si désintéressée notre cause.

2. Nomination de scrutateurs et appel

Personne ne propose un changement de l'ordre du jour publié. Sont nommés scrutateurs: MM. Baumgartner, orchestre de la SUVA, Lucerne; Ramseyer, Collège musical de Berne, Berne; Dr von Burg, Société d'orchestre de Balsthal; Lampart, Société d'orchestre de Reiden; Dr Canova, Société d'orchestre de Coire.

L'appel constate la présence de 96 délégués représentant 53 sections, 6 invités, 2 membres d'honneur, 4 membres du Comité central, 3 membres de la Commission de musique, au total 111 participants. 33 sections se sont fait excuser, tandis que 26 sections (Amriswil, Berner Männerchor-Orchester, Brunnen, Cortaillod, Dagmersellen, Thalwil, Fleurier, Freienbach, Gerliswil, Goßau, Kaltbrunn, Küsnacht et Zurich, Le Locle, Lyß, Menzingen, Neuchâtel, Nyon, Renens, Rüschlikon, St. Gallen, Steckborn, Thusis, Vallorbe, Weggis, Wetzikon, Wohlen) ont omis d'excuser leur absence.

3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 6 mai 1951 à Zoug

Ce procès-verbal, publié aux numéros 6/7 1951 de «Sinfonia», est adopté sans discussion.

4. Rapport annuel et rapport de la bibliothèque centrale pour l'exercice 1951

Ces rapports, publiés au numéro 2 1952 de «Sinfonia» furent également adoptés, en remerciant leurs auteurs.

Le président central se voit dans l'obligation d'exprimer une critique à l'endroit des sections qui transmettent trop tard, et malgré jusqu'à trois sommations, les questionnaires. Ces mêmes sections trouvent fort naturel que la bibliothèque leur fournit dans un délai de 2 à 3 jours les oeuvres requises; elles, de leur part, ne prennent pas le même scrupule pour remplir leurs obligations vis-à-vis de la Société. Il faut en finir de ces négligences. Le président Botteron propose d'exclure pour une année, pour n'avoir pas rempli le questionnaire deux fois de suite, du prêt de la bibliothèque la Société d'orchestre de Rüschlikon. Ceci est décidé à l'unanimité par l'assemblée.

Le nouveau bibliothécaire, M. E. Roos, confirme sa volonté de servir toutes les sections de la façon la plus prompte. Mais lui aussi doit constater que le renvoi des oeuvres musicales, après emploi, laisse souvent fort à désirer. Si une section demande un choix de 4 à 5 ouvertures, il n'est pourtant pas probable qu'elle insère toutes ces oeuvres dans son programme. Cette section devrait, par conséquent, sentir l'obligation de retourner sans tarder à la bibliothèque les oeuvres dont elle n'a plus besoin, pour que d'autres sections puissent s'en servir. Mais le fait est que certaines sections gardent des oeuvres musicales pendant plus d'un an sans en avoir besoin! Un autre abus consiste à garder du matériel orchestral jusqu'au délai prévu par les statuts (5 mois), même si la section en question ne s'en sert plus. Encore moins peut-on excuser le procédé de modifier la liste des parties seulement pour cacher que l'on a perdu certaines parties. Il est de même inadmissible d'interchanger entre sections des oeuvres prêtées par la bibliothèque; cela empêcherait tout contrôle utile. Le bibliothécaire est muni, de par le Comité central, de la compétence pour prendre des mesures contre des sections manquant à leur devoir réglementaire vis-à-vis de la bibliothèque centrale.

5. Reddition des comptes pour l'exercice 1951

Les comptes furent publiés aux numéros 4/5 1952 de «Sinfonia». Les deux sections chargées de la vérification (Küsnacht et Zurich, Rapperswil) étant absentes, le président central donne lecture du rapport des vérificateurs proposant adoption des comptes et décharge du trésorier et du Comité central.

L'assemblée adopte à l'unanimité la proposition des vérificateurs et vote décharge au Comité central.

6. Nomination du Comité central

La période de fonction du Comité central étant arrivée à son terme prévu par les statuts, celui-ci doit être nommé à nouveau. Le trésorier, M. E. Meister-

hans, Winterthour, désire se retirer; les autres membres du Comité sont disposés à accepter une nouvelle nomination.

Le Comité central propose de procéder d'abord à la nomination du président central (conformément aux statuts), ensuite à celle de 3 membres, enfin à la nomination d'un nouveau trésorier. Le vice-président, M. Paul Schenk, Wil/SG, fait l'éloge du travail désintéressé et si utile de M. Robert Botteron, président central élu il y a trois ans et recommande chaudement une réélection de M. Botteron, proposition acceptée unanimement par l'assemblée et par acclamations.

M. Botteron remercie tous les votants de la confiance dont il a de nouveau été l'objet et espère pouvoir la justifier par des actes et des faits. MM. Paul Schenk, Louis Zihlmann et Ernst Roos sont également réélus. Le Comité central propose de laisser le siège vacant aux sections romandes en la personne de M. Benjamin Liengme, fondé de pouvoir, membre de l'Orchestre de la Ville de Delémont (Jura). D'autres propositions n'étant pas émises, M. Liengme est nommé à l'unanimité membre du Comité central. Voici la nouvelle composition du Comité: Président central: M. Robert Botteron, Berne; Vice-président: M. Paul Schenk, Wil/SG; Secrétaire central: M. Louis Zihlmann, Soleure; Trésorier central: M. Benjamin Liengme, Delémont; Bibliothécaire central: M. Ernst Roos, Lützelflüh/BE.

Le président central remercie tous les membres du comité de leur collaboration loyale et amicale, espère sincèrement de trouver aussi à l'avenir la sympathie et le support actif des sections; il exprime à l'adresse de M. Meisterhans, trésorier démissionnaire, sa reconnaissance du travail accompli au cours de douze ans.

Le nouveau membre du Comité, M. Liengme, remercie de son côté de l'honneur que sa nomination signifie pour les sections Romandes et pour lui-même; il promet de servir la SFO de toutes ses forces.

7. Propositions du Comité central (Elles furent publiées au numéro 3 1952 de «Sinfonia»)

a) **Conférences régionales des présidents de sections.** Le Comité central ne se voit pas dans la possibilité d'émettre lui-même des suggestions à ce propos, ces conférences n'ayant pas été fréquentées d'une façon satisfaisante (en 1951 33 sections au total avaient été représentées par 45 participants). Si l'assemblée le désire, le Comité fera de son mieux pour organiser une nouvelle série de ce genre de conférences.

M. Krebser (Arbon) souligne l'intérêt qu'il y aurait à continuer ces prises de contact, étant donné que chacun y peut puiser des suggestions précieuses. Il faudrait trouver un moyen plus efficace de les propager.

M. Weiß (Zoug) est du même avis; il serait favorable de les organiser au moment de la validité des billets du dimanche.

M. Grieder (Langenthal) voudrait également la continuation des conférences, tandis que M. Botteron précise que, selon lui, les présidents de sections visiteraient, naturellement, celle des trois conférences qui correspondait le mieux à leur propre région.

L'assemblée décide avec majorité des voix d'organiser, pour 1952, deux réunions, l'une en Suisse orientale, l'autre en Suisse primitive.

b) **Cours de directeurs.** Le Comité central propose de continuer ces cours en 1952 quoique, là aussi, la fréquentation fut modeste. Il fait ressortir que ces cours ne sont pas seulement accessibles aux directeurs et vice-directeurs des sections, mais aussi à tous les membres des orchestres à la portée desquels se trouve également la manière de traiter le sujet. M. Botteron saisit l'occasion pour remercier le directeur des cours, le professeur A.-E. Cherbuliez, du dévouement dont il fait preuve en dirigeant ces cours. Il propose de prévoir, en 1952, ces cours seulement en Suisse orientale et centrale.

L'assemblée vote à l'unanimité la continuation des cours de directeurs en 1952.

c) **Donation de la Confédération.** Le Comité central propose de verser la somme de fr. 10 000.— donnée par le Conseil fédéral à notre société, au fonds de la bibliothèque pour augmenter peu à peu les différentes sections qu'elle comprend. Le président réitère sa profonde reconnaissance vis-à-vis des autorités fédérales, de leur geste si généreux; l'assemblée souligne par des applaudissements nourris son approbation.

La proposition du Comité central est adoptée unanimement.

d) **Achats de musique.** Le Comité central propose de destiner une somme de fr. 2000.— à 3000.— à l'achat de nouvelles oeuvres pour la bibliothèque, à la charge du fonds de la bibliothèque. Il a été possible de se procurer à des conditions avantageuses un certain nombre d'oeuvres provenant de liquidations d'héritage, etc. Certaines oeuvres, d'ailleurs, doivent être complétées: les parties des cordes s'y trouvant en nombre insuffisant.

Le président de la commission de musique, M. Feßler, renouvelle sa demande à l'adresse des sections, de bien vouloir lui transmettre leurs désirs à propos de nouvelles oeuvres. Il est vrai qu'on est encore loin de pouvoir satisfaire tous les voeux car beaucoup d'éditions sont épuisées. Ainsi, la commission de musique avait commandé 80 oeuvres dont seulement 30 ont pu être livrées.

Une discussion intéressante se développe à ce moment, nourrie particulièrement par des votes de M. Fritz Kneußlin, chef d'orchestre, Bâle, et M. Paul Hägler, directeur de l'Orchestre de Chambre de Bienne. M. Kneußlin qui est grand connaisseur de la littérature pour orchestre du XVIIIe siècle, explique que plusieurs maisons d'édition s'efforcent actuellement avec un bon résultat de rééditer des oeuvres concertantes du XVIIIe siècle; lui-même, possédant une vaste bibliothèque particulière, est disposé à prêter moyennant une modeste indemnité aux sections des oeuvres de ce genre (prière de s'adresser de la part des intéressés à M. Kneußlin directement: Amselstraße 43, Bâle). Au reste, M. Kneußlin approuve entièrement les tendances que la commission de musique poursuit dans ses achats de musique.

M. Hägler souligne l'intérêt que les orchestres auraient à cultiver davantage la musique ancienne, notamment celle du XVIIIe siècle; il pense que l'on ferait bien d'augmenter le nombre des oeuvres de ce genre au sein de la bibliothèque.

L'assemblée adopte à l'unanimité les propositions du Comité central.

e) **Questionnaire relatif à l'organisation de cours pratiques pour instrumentistes.** Le Comité central suggère de transmettre aux sections un questionnaire pour constater si les membres de nos sections éprouvent ou non le besoin de prendre part à des cours du genre susmentionné. Il est de l'avis que, dans certaines sections, il y a manque, par exemple, de joueurs de basses, de trombones, de batteries, etc.

M. Möckli (Orchestre de Chambre, Bienne) confirme que le sport, la radio, le jazz, etc. empêchent bien des jeunes à jouer des instruments à vent. Ces cours pourraient les encourager à reprendre la pratique de ces instruments. Les tarifs pour l'engagement de musiciens professionnels étant très élevés de nos jours, la plupart des orchestres se voient dans l'impossibilité d'en engager pour compléter leurs vents.

M. Botteron regrette que les ressources de la SFO ne permettent point de subvenir davantage à l'encouragement et à la formation musicale des jeunes joueurs.

Une discussion animée s'engage autour de ce problème. M. Zurbuchen (section de Thoune) préfère de beaucoup de contribuer, dans ces cas, aux frais d'un enseignement régulier donné par un bon professeur au membre de l'orchestre en question. La section de Thoune a déjà subventionné plusieurs fois un enseignement de ce genre. On pourrait examiner dans quelle mesure la SFO saurait aider financièrement dans ces cas. M. Hofstettler (Winterthour) précise qu'il a entrepris jadis, à ses propres frais d'apprendre le jeu d'un nouvel instrument (le basson) qui manquait à l'orchestre. Il faudrait que ces cours se poursuivent périodiquement, par exemple une fois par mois, ne traitant que les éléments les plus importants tandis que l'élève fera le gros du travail lui-même et chez lui. M. Hofstettler pense que ceci serait une tâche plutôt pour des membres plus âgés et mûrs, les jeunes faisant toujours preuve d'un certain manque de patience. M. Baldini, chef d'orchestre, Berne-Soleure, n'a pas une très grande confiance dans cette méthode; il estime que la seule chose à faire est d'avoir un bon professeur dès le commencement. M. Olivetti, membre d'honneur, Stäfa, est également plutôt pessimiste, trouvant risqué d'offrir trop facilement le paiement des frais d'un enseignement musical, si on n'a pas la garantie que le membre en question reste à la disposition de l'orchestre pour une période utile. M. Furrer, Sursee, propose d'examiner si la SFO ne pourrait pas s'affilier dans cette matière aux cours déjà existants de la Société Fédérale de Musique, dont le président, M. Rumpel, Balsthal, confirme en effet qu'elle organise pour ainsi dire chaque année des cours pour joueurs de vents dont le succès, chaque fois, est tout à fait satisfaisant. En effet, la Société Fédérale de Musique considère comme une de ses tâches principales de former de bons vents, ainsi que d'ailleurs, des directeurs de fanfares et d'harmonies. M. Möckli voudrait enfin que l'on consulte différentes institutions, telles que écoles de musique, conservatoires, écoles publiques, etc. pour discuter le problème de la formation de vents. M. Botteron, constatant l'intérêt que l'assemblée a porté à ce problème, annonce que des questionnaires seront envoyés à ce sujet.

8. Propositions des sections

Les sections n'ont présenté aucune proposition. M. Huber, membre d'honneur, Altstetten, revient à la suggestion présentée par la section de Altstetten à Delémont, d'éviter une collision de l'assemblée des délégués avec la Journée de la Mère. Le président central explique pourquoi l'assemblée d'aujourd'hui a dû céder à des raisons d'ordre purement technique, et il assure qu'une telle collision sera évitée à l'avenir.

9. Fixation de la cotisation annuelle pour 1952

La proposition du Comité central, de maintenir la cotisation actuelle à fr. 1.— par membre, est acceptée sans discussion par l'assemblée.

10. Budget pour l'exercice 1952

Le projet de budget publié au Nos 4/5 1952 de «Sinfonia» est admis sans discussion.

11. Nomination d'une section vérificatrice des comptes

Selon la coutume, la section de Küsnacht et Zurich se retire après avoir vérifié les comptes durant 2 ans; la section Orchestre de Ste-Cécile, Rapperswil, vérifiera encore les comptes de 1952. La section de Balsthal est proposée comme seconde section vérificatrice. L'assemblée désigne les sections de Rapperswil et de Balsthal comme sections vérificatrices pour l'exercice 1952.

12. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués

En donnant suite à l'appel du Comité central, deux sections, celles de Langenthal et de Sion, se sont annoncées comme étant disposées à organiser l'assemblée des délégués de 1953. La section de Langenthal célébrant l'an prochain le cinquantenaire de sa fondation, la section de Sion se retire et l'assemblée désigne Langenthal comme lieu de la prochaine assemblée. M. Grieder, Langenthal, remercie de la confiance accordée et espère qu'il sera possible de procurer à tous les participants un séjour agréable.

13. Divers

M. Zurbuchen, Thoune, ayant présenté deux propositions relatives à l'usage de la bibliothèque centrale (stipulant que le délai de prêt soit réduit normalement à trois mois, et que l'usage de la bibliothèque soit interdit aux sections qui renvoient la musique empruntée trop tard, pour une période qui correspond au retard), MM. Jeanprêtre, Bienne, et Huber, Altstetten, se déclarent d'accord avec la seconde proposition, mais pas avec la première.

Le président central prend connaissance de ces deux propositions pour les insérer à l'ordre du jour de la prochaine assemblée, l'assemblée d'aujourd'hui n'étant pas compétente de les discuter.

M. Möckli, Bienne, désire qu'un office pour l'engagement de solistes soit organisé. M. Grieder, Langenthal, estime que ce problème ne manque point du tout

d'actualité; il croit possible de se mettre d'accord avec une section voisine pour engager les mêmes solistes ainsi que le pratiquent les sections de Langenthal et de Soleure. En principe, nos sections devraient contribuer, elles aussi, à ouvrir un champ d'activité aux jeunes solistes suisses. M. Botteron donne le conseil de s'adresser, aux cas échéants, aux Conservatoires suisses qui souvent sont en état de recommander de jeunes artistes formés par leurs classes de virtuosité.

La séance fut interrompue par le banquet après lequel il fut procédé à la

14. Mise à l'honneur de vétérans

Cet acte traditionnel fut introduit par une allocution cordiale du président central, M. Robert Botteron, à l'adresse des vétérans. Dix-sept vétérans fédéraux furent cette fois à l'honneur dont nos lecteurs trouvent la liste au numéro précédent (page 84), à la fin du procès-verbal en langue allemande. Mentionnons ici M. Fernand Bernel, de l'Orchestre symphonique de St-Imier, âgé de 64 ans, avec 42 ans d'activité ininterrompue.

A la fin de la cérémonie émouvante, le président central déclare l'assemblée des délégués terminée, constate qu'elle s'est déroulée dans un esprit commun d'amitié et d'efforts de collaborer à la culture spirituelle de notre pays, et souhaite un bon retour à tous les participants. M. E. Rumpel, président du comité d'organisation, présente enfin à M. Botteron une belle gerbe de fleurs pour le remercier de l'excellente manière de laquelle il a dirigé l'assemblée de 1952.

Soleure, le 16 juin 1952

(Traduction: A.-E. Chz.) Le Secrétaire, Louis Zihlmann

La XXXIIe Assemblée Générale de la Société Fédérale des Orchestres à Balsthal, les 10 et 11 mai 1952

Déjà le programme de cette assemblée, émis par les soins de l'Orchestre de Balsthal, de son président, M. le Dr W. von Burg, et de son secrétaire, M. Max Rumpel, portait la marque d'un caractère amicalement fédéral et fédératif, car il était rédigé en allemand et en français. Cette fois, les délégués, ceux qui les accompagnaient et les invités eurent l'occasion de passer un «weekend» musical dans une région particulièrement pittoresque. En quittant la ligne principale de Olten à Bienne on traverse les contreforts du Jura pour atteindre en quelques minutes l'ancienne petite cité de Cluse, jadis chef-lieu du comté de Buchs. Il nous a semblé, en traversant cette porte d'entrée, d'être témoins oculaires d'une sorte «d'accord parfait» créé par la nature tout autant que par la civilisation humaine: car ce qui nous attendait en continuant vers Balsthal fut une triade saisissante de trois éléments très divers: un petit bourg presque encore médiéval, les usines de Roll, symbole imposant de la civilisation technique la